



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n°44 du 5 novembre 2021

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- M. Henri Métrailler, Mme Marie-Françoise Métrailler, M. Baptiste Métrailler et M. Joseph Charbonnet pour l'agrandissement des balcons au lieu-dit Baar, plan 178 MC, parcelle 20566 (cadastre actuel : folio 6, parcelle 52) propriété des requérants, parcelle 20560 (cadastre actuel : folio 6, parcelle 37) propriété de M. Baptiste Métrailler, coord. 2'591'568 / 1'116'996, zone H80 centres villageois. En dérogation à l'art. 88.
- M. Jean-Olivier Praz pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure au lieu-dit les Bioleys/Sornard, plan 22 MC, parcelle 2160 propriété du requérant, coord. 2'589'331 / 1'115'502, zone H30.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 5 novembre 2021

L'Administration communale